



# BILAN qualitatif 2024



## ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir /

Association « loi 1901 », reconnue d'intérêt général

10 rue Jeannot 54000 Nancy  
[www.allees-avenues.eu](http://www.allees-avenues.eu)

Président : Eric Mutschler  
Secrétaire : Isabelle Kauffmann  
Trésorier : Pierre Courbet

Déléguée générale : Chantal Pradines



## Sommaire

1. SUITES DU COLLOQUE INTERNATIONAL DE 2023 .....	3
1.1. Contexte .....	3
1.2. Objectifs des suites du colloque .....	3
1.3. Diffusion du contenu du colloque .....	3
1.4. Déclaration de Carcassonne .....	4
1.5. Itinéraires touristiques et itinéraire culturel européen .....	5
2. RENCONTRES NATIONALES DES ACTEURS DES ALLÉES D'ARBRES - 3ème édition .....	5
2.1. Contexte .....	5
2.2. Concept .....	5
2.3. Objectifs .....	5
2.4. Les Rencontres nationales 2024 .....	6
2.4.1. Programme et déroulement .....	6
2.4.2. Communication .....	7
2.4.3. Audience .....	8
2.4.4. Retombées / Prolongement .....	8
3. OBSERVATOIRE ARTISTIQUE DE L'ALLEE DE TRAMPOT .....	9
3.1. Contexte .....	9
3.2. Concept et objectifs .....	9
3.3. L'Observatoire artistique 2024 - 5ème édition .....	9
3.3.1. Contenu .....	9
3.3.2. Communication .....	10
3.3.3. Audience .....	11
4. SUITES DU MÉMENTO POUR L'APPLICATION DE L'ARTICLE L350-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT .....	12
4.1. Contexte .....	12
4.2. Diffusion .....	12
5. BANDE DESSINÉE .....	13
6. AUTRES ACTIONS .....	13
7. PARTENARIATS .....	15
8. COMMUNICATION .....	16
8.1. Vers un public non ciblé .....	16
8.2. Vers un public ciblé directement .....	17
8.3. Vers les médias .....	17
ANNEXE .....	18

## 1. SUITES DU COLLOQUE INTERNATIONAL DE 2023

### 1.1. Contexte

Le colloque international « La beauté essentielle des allées d'arbres » s'est achevé en 2023 sur trois chantiers :

- diffusion du contenu du colloque (mise à disposition du public des interventions et publication des actes)
- poursuite du recueil de soutiens à la Déclaration de Carcassonne
- amorce du travail sur des itinéraires touristiques et un itinéraire culturel européen des allées d'arbres

### 1.2. Objectifs des suites du colloque

- O1. Partager avec le plus grand nombre les connaissances acquises au colloque
- O2. Donner aux décideurs des arguments et un outil pour s'affranchir du concept de « la route qui pardonne » pour les allées d'arbres afin de pouvoir replanter
- O3. Mettre en valeur les allées et leur dimension culturelle, sociale et économique (par le tourisme) pour mieux les protéger

### 1.3. Diffusion du contenu du colloque

Dans la suite directe du colloque, en début d'année 2024, nous avons mis en ligne :

- le livret d'accueil (biographies et résumés des interventions) (sur [www.allees-avenues.eu](http://www.allees-avenues.eu)) O1.
- les diaporamas (sur [www.allees-avenues.eu](http://www.allees-avenues.eu)) O1.
- après synchronisation des bandes son en français et en anglais, les vidéos des présentations (sur la chaîne Youtube de l'association et accès via le site internet) O1. O2.

Les retards de livraison des textes par les intervenants repoussent les actes du colloque à 2025.

Un article a encore été publié sur le sujet fin 2024 (Lettre de l'Arboriculture n° 121, nov-décembre 2024, p35-36). O1.



LES ADHÉRENTS COMMUNIQUENT

## RETOUR SUR LE COLLOQUE INTERNATIONAL des allées d'arbres

l'aire du sud-ouest, département de l'Aude

**L**e deuxième colloque international sur les allées d'arbres, « Les allées d'arbres, une question de vie - la beauté essentielle des allées d'arbres » s'est tenu du 19 au 21 novembre 2023 à Carcassonne, avec de nombreux pays représentés (France, Angleterre, Allemagne, Autriche, Danemark, Finlande, Suède, Pologne, Canada, Ukraine). Il avait l'ambition d'apporter des éléments de connaissance et de réflexion pour s'affranchir des politiques de « la route qui pardonne », obstacles au maintien et à la replantation des allées d'arbres.

Le colloque était co-organisé par le conseil départemental de l'Aude et l'association ALLEES-AVENUES | allées d'avenir |, qui a pour objectif de contribuer à la valorisation et à la défense des allées, routes, voies, voies, canaux bordés d'alignements d'arbres. Il s'adressait à un public d'élus et de professionnels, mais aussi de particuliers, propriétaires privés ou citoyens amoureux des allées.

Le colloque s'est ouvert sur une visite du patrimoine arboré de l'Aude. Après Carcassonne jusqu'à Castelnau-de-Guers, puis le seuil de Narbonne, en passant par Mireval et Puissalicon, puis l'oliveraie et par Albi, France ou encore Perpignan pour le second. A noter, qu'il s'est pris de 44 000 arbres d'alignement la veille de son ouverture. Le département de l'Aude compte parmi les moins denses de France et ses allées d'arbres n'ont pas été identifiées comme un marqueur du territoire, à la fois par la population et par les touristes. Conscient de sa richesse, le conseil départemental a d'ailleurs engagé depuis 2022 une politique volontariste sur l'arbre et le paysage, dans le cadre de ses engagements pour la transition écologique.

Il a été possible d'écouter durant deux jours intensifs où un panel associatif des intervenants de haut vol, universitaires, chercheurs, scientifiques, experts mais aussi éhöratrices, architectes, politiques, allia à œuvrer pour la réflexion. Ils ont rappelé en démontrant le rôle des arbres d'alignement pour

3

## 1.4. Déclaration de Carcassonne

La « Déclaration de Carcassonne » rappelle la nécessité des allées d'arbres pour la vie et la pertinence de l'abandon des règles de plantation au bord de chaussée car elles sont un obstacle à la préservation des allées d'arbres et à leur replantation.

- La Déclaration, adoptée à l'issue du colloque, continue à être proposée en France et à l'étranger. L'objectif, à terme, est d'obtenir une prise en compte par les instances européennes et mondiales de sécurité routière. O2.
- Elle est désormais soutenue par le sénateur [Daniel Salmon](#), la sénatrice honoraire [Marie-Christine Blandin](#), la députée [Aude Luquet](#), la présidente du Conseil départemental de l'Aude et les vice-présidents Hélène Sandagné, Tamara Rivel, Francis Morlon, le maire adjoint à l'environnement de la commune d'Augny [Claude Bertsch](#), le conseiller municipal de Newbury (GB) [Steve Masters](#), la conseillère municipale honoraire de Sheffield (GB), [Alison Teal](#), le député allemand [Knut Gerschau](#), la députée allemande, présidente du groupe de travail parlementaire "Kulturgut Alleen" - "Les allées - Patrimoine culturel" (DE) [Filiz Polat](#).

Les vidéos de soutien ont été mises en ligne sur notre site (voir les liens ci-dessus).



- La Déclaration a fait l'objet d'un communiqué de presse (voir Annexe p. 19) et d'une lettre d'information.
- Le communiqué a été repris par Presse Agence (la lettre économique et politique de PACA) dans ses informations nationales

A screenshot of a Presse Agence news article. The article is titled "CARCASSONNE : DÉCLARATION DE CARCASSONNE : « LES ARBRES N...»". It features a photo of a group of people standing together. The article text reads: "Tout récemment, parlant de sécurité routière, le président du conseil départemental de la Haute Marne qualifiait les arbres de bord de routes d'« arbres tueurs ». La « Déclaration de Carcassonne » adoptée en novembre 2022 à l'issue du colloque international organisé par ALLEES- AVENUES /allées d'avenir/ - Bilan qualitatif 2024 4"

## 1.5. Itinéraires touristiques et itinéraire culturel européen

- Contacts pris avec l'Institut Européen des itinéraires culturels O3.
- Présentation du projet lors des Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres (voir p. 6).

Le chantier démarra plus concrètement en 2025.

## 2. RENCONTRES NATIONALES DES ACTEURS DES ALLÉES D'ARBRES - 3ème édition

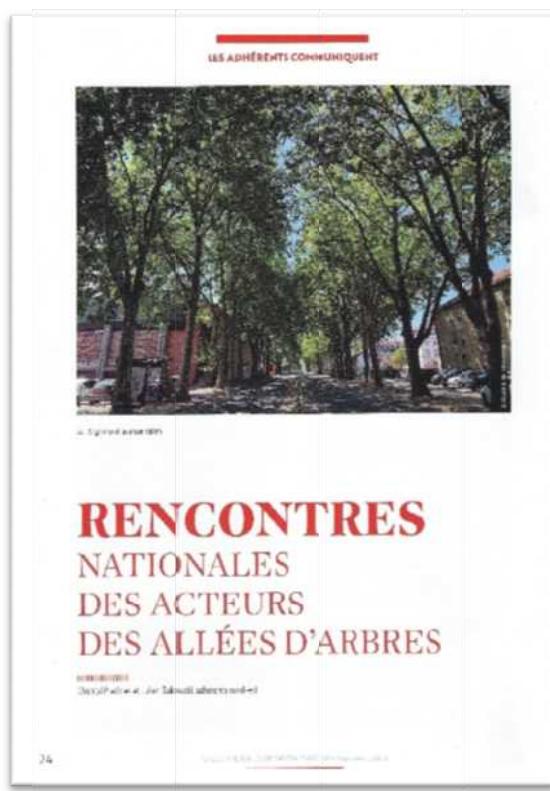
### 2.1. Contexte

Les Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres sont parties du constat suivant :

- de nombreux problèmes mettent en péril les allées d'arbres publiques ou privées
- des bonnes pratiques existent et doivent être partagées
- il n'existe plus de groupe d'échange d'expériences dédié à cette thématique.

### 2.2. Concept

- réinstauration d'un lieu d'échanges d'expérience élargi à l'ensemble des gestionnaires et autres acteurs concernés, sans se limiter aux allées départementales (ce qui était le cas du groupe existant avant les années 2000)
- facilitation d'échanges concrets, avec visite de terrain le matin et approfondissement en salle l'après-midi, et une audience volontairement limitée
- portée étendue au-delà des seuls participants, avec les articles publiés dans les médias spécialisés
  - Pour les Rencontres de 2023 organisées avec la ville de Châlons-en-Champagne, un nouvel article est venu compléter en début d'année les publications de 2023 (Lettre de l'Arboriculture n°117, mars-avril 2024, p24-29).



### 2.3. Objectifs

- O1. Créer un évènement récurrent, à l'occasion de la Journée européenne des allées d'arbres, le 20 octobre, ou à une date proche, pour mettre un coup de projecteur sur les allées.
- O2. Partager les bonnes pratiques en matière de gestion, de renouvellement, de mise en valeur et d'extension des allées d'arbres et identifier les difficultés

- O3. Impliquer les gestionnaires dans l'organisation et le déroulement, pour montrer concrètement leurs bonnes pratiques et leurs questions sur le terrain
- O4. Etablir des liens et créer une communauté de ressource entre un maximum d'acteurs différents, professionnels, administratifs et associatifs dans tous les domaines concernés par les allées

## 2.4. Les Rencontres nationales 2024

**3èmes Rencontres Nationales des acteurs des allées d'arbres**

**4 siècles d'allées d'arbres à Montgeron - Et demain ?**

**PROGRAMME**

**jeudi 24 octobre 2024 9h - 16h30**

Lieu : L'Astral  
121 av. de la République 91230 Montgeron  
RER D (Montgeron) + bus E vers Brunoy (arrêt Pavillon Flora)  
Parking sur place  
Covoiturage : <https://tinyurl.com/ucp98593>  
[www.allées-avenues.eu](http://www.allées-avenues.eu)

**L'esprit des Rencontres**

Initiées par ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/, les Rencontres sont un moment où, au pied des arbres et en salle, les acteurs - propriétaires, gestionnaires publics ou privés, professionnels, administrations, citoyens - profitent de longs temps d'échanges pour partager leur expérience en matière de gestion, de renouvellement, de mise en valeur et d'extension des allées d'arbres. Après un conseil départemental (Haute-Garonne) et une commune (Châlons-en-Champagne), c'est une association, Pelouse & Environnement qui est cette année coorganisatrice des Rencontres. Dans le cadre du partenariat institué par la Charte de la Pelouse en 2015, elle le fait en association avec la commune de Montgeron et un partenaire essentiel, le conseil départemental de l'Essonne.

**Programme**

9h	Café d'accueil
9h30 - 10h	Introduction de la journée - Eric Mutschler, président d'ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/, Nigel Wells, président de Pelouse & Environnement, Sylvie Carillon, maire de Montgeron
10h00 - 12h30	Visite à pied et en car, échanges - Pelouse & Environnement, Commune de Montgeron, Conseil départemental de l'Essonne, ONF, Agence de l'Arbre
12h30 - 14h00	Déjeuner
14h00 - 14h20	La Pelouse de Montgeron, une œuvre collective au long cours - Nicole Wells, secrétaire de Pelouse & Environnement
14h20 - 14h35	Lancement d'une convention tripartite - François Durovray, président du Conseil départemental de l'Essonne, Sylvie Carillon, maire de Montgeron, Nigel Wells, Pelouse & Environnement
14h35 - 14h50	Échanges
14h50 - 15h05	Pause
15h05 - 15h25	Les entreprises du BTP et du paysage, nouveaux partenaires pour les allées - Béatrice Rizzo, expert gestionnaire et enseignante à la ville de Paris en arboriculture urbaine
15h25 - 15h45	Échanges
15h45 - 16h00	Un projet d'itinéraire culturel européen, nouvelle chance pour les allées, les territoires et les citoyens - Chantal Pradines, ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/
16h00 - 16h15	Échanges
16h15 - 16h30	Conclusion - Eric Mutschler

**L'esprit des Rencontres**

Initiées par ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/, les Rencontres sont un moment où, au pied des arbres et en salle, les acteurs - propriétaires, gestionnaires publics ou privés, professionnels, administrations, citoyens - profitent de longs temps d'échanges pour partager leur expérience en matière de gestion, de renouvellement, de mise en valeur et d'extension des allées d'arbres. Après un conseil départemental (Haute-Garonne) et une commune (Châlons-en-Champagne), c'est une association, Pelouse & Environnement qui est cette année coorganisatrice des Rencontres. Dans le cadre du partenariat institué par la Charte de la Pelouse en 2015, elle le fait en association avec la commune de Montgeron et un partenaire essentiel, le conseil départemental de l'Essonne.

**Programme**

9h	Café d'accueil
9h30 - 10h	Introduction de la journée - Eric Mutschler, président d'ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/, Nigel Wells, président de Pelouse & Environnement, Sylvie Carillon, maire de Montgeron
10h00 - 12h30	Visite à pied et en car, échanges - Pelouse & Environnement, Commune de Montgeron, Conseil départemental de l'Essonne, ONF, Agence de l'Arbre
12h30 - 14h00	Déjeuner
14h00 - 14h20	La Pelouse de Montgeron, une œuvre collective au long cours - Nicole Wells, secrétaire de Pelouse & Environnement
14h20 - 14h35	Lancement d'une convention tripartite - François Durovray, président du Conseil départemental de l'Essonne, Sylvie Carillon, maire de Montgeron, Nigel Wells, Pelouse & Environnement
14h35 - 14h50	Échanges
14h50 - 15h05	Pause
15h05 - 15h25	Les entreprises du BTP et du paysage, nouveaux partenaires pour les allées - Béatrice Rizzo, expert gestionnaire et enseignante à la ville de Paris en arboriculture urbaine
15h25 - 15h45	Échanges
15h45 - 16h00	Un projet d'itinéraire culturel européen, nouvelle chance pour les allées, les territoires et les citoyens - Chantal Pradines, ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/
16h00 - 16h15	Échanges
16h15 - 16h30	Conclusion - Eric Mutschler

### 2.4.1. Programme et déroulement

- date : jeudi 24 octobre 01.
- organisation pratique et accueil : association Pelouse & Environnement, avec ses propres partenaires, en particulier la commune de Montgeron O3.
- programme élaboré conjointement par ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/ et Pelouse & Environnement, après identification des enjeux locaux
  - visite (en car et à pied) guidée par Nigel et Nicole Wells (Pelouse & Environnement), Christian Corbin (maire adjoint de Montgeron - aménagement et la transition écologique), Mahmoud Ismaïl (chef de service - Unité départementale de l'architecture et de patrimoine de l'Essonne), Eric Gerdil (responsable du patrimoine arboré - Conseil départemental de l'Essonne), Patrick Bujon (expert en arboriculture à l'Agence de l'Arbre). O2. O3. O4.
  - 3 exposés en salle : historique de l'avenue de La Grange et du partenariat entre Pelouse & Environnement et la commune (Nicole Wells) ; respect des arbres lors de travaux (Béatrice Rizzo, ville de Paris) ; projet d'itinéraire culturel européen des allées (Chantal Pradines) O2. O3.
- Occasion de montrer notre Mémento sur la protection des allées d'arbres



Echanges sur les politiques de renouvellement en site patrimonial



La « Pelouse » ou avenue de La Grange, allée historique devenue espace public



Prototype d'affiche indiquant la valeur de l'arbre en cas de travaux

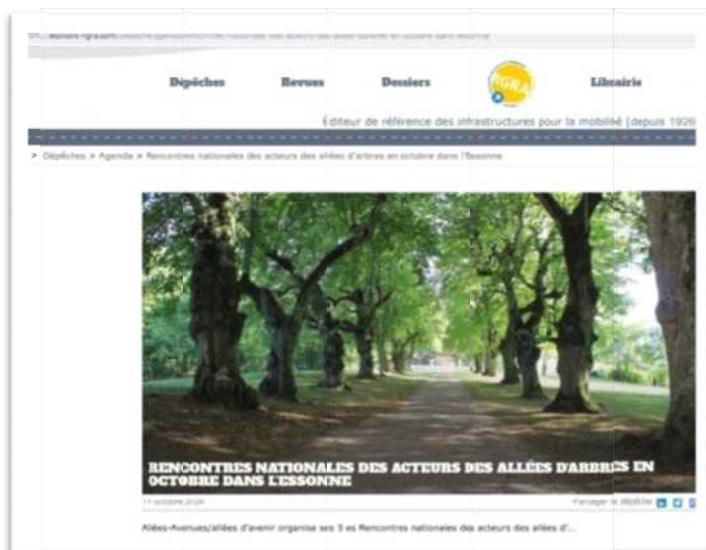
## 2.4.2. Communication

- Annonce par ALLEES-AVENUES /allées d'avenir/ :
  - deux communiqués de presse (voir Annexe p. 20)
  - lettre d'information (voir p. 17)
  - réseaux sociaux et réseaux professionnels (voir p. 17)
- Relais de l'information :
  - par les partenaires (sites internet, réseaux sociaux) : Fondation Iris / Pelouse & Environnement / Commune de Montgeron





- par les médias : Matériel et Paysage (magazine, national, professionnel) / Revue Générale des Routes et de l'Aménagement (magazine, national, professionnel) / Presse Agence - Lettre économique et politique de PACA (agence de presse en ligne, national et régional)





- par les plates-formes / réseaux professionnels et associatifs : CPJF (parcs et jardins) / Site de l'Ingénierie départementale du département de Seine-et-Marne / Fédération Française du Paysage / Réseau Paysage Nouvelle Aquitaine / Réseau Paysage Occitanie / IDRRIM (routes) / Nature en ville (Plante & Cité) / Société Française d'Arboriculture / Portail du réseau documentaire de Seine-Saint-Denis / Ecophyto Pro / Qualiarbre (voir exemples ci-dessous et Annexe p. 21-22)

#### 2.4.3. Audience

- 44 participants, principalement de l'Île-de-France mais aussi du Centre ou de Toulouse
- certains participaient à leur 2ème ou 3ème Rencontre
- présence d'élus (maire, maire adjoint et un conseiller), dont deux présents toute la journée O3.
- diversité de profils : professionnels de l'arbre (gestionnaires publics, experts en arboriculture, conducteur de travaux, technicien), des espaces verts (gestionnaires, techniciens de la ville de Montgeron présents à la visite du matin), de l'environnement (chargés de mission de sensibilisation), du paysage (paysagistes-concepteurs, conseils), de la route (responsable de service techniques en charge de l'exploitation, de l'entretien des routes ou de la sécurité), du patrimoine (architecte des bâtiments de France), de l'urbanisme, élus, journalistes de la presse professionnelle, membres d'associations. O3. O4.
- diversité de structures représentées : villes, communautés d'agglomération, départements, bureaux d'études privés, bureaux d'études publics, administration, associations... O4.
- retour positif sur la diversité des participants, des problématiques traitées, la partie « terrain »



#### 2.4.4. Retombées / Prolongement

- reconnaissance de la part de la commune de ses techniciens du service espaces verts, vécue comme telle ; en retour, ils ont aussi pu exprimer que leur travail était agréable parce que l'environnement était de qualité O3.
- renforcement des échanges entre Pelouse & Environnement et le Conseil départemental de l'Essonne en amont de la journée
- officialisation de l'élargissement du partenariat existant entre la commune et Pelouse & Environnement au Conseil départemental : annonce conjointe de la signature d'une convention tripartite sur la gestion des arbres de la commune par Madame Carillon (maire de Montgeron), Messieurs Wells (président de Pelouse & Environnement) et Crosnier (président délégué du conseil départemental de l'Essonne). O3.



Madame Carillon et Monsieur Crosnier expliquant leur engagement pour la charte tripartite (commune, association, département)

- articles dans presse : Matériel et Paysage n°198 - janvier 2025 (magazine, national, professionnel) (voir Annexe p. 23) / Le Moniteur <https://www.lemoniteur.fr/article/les-travaux-publics-approvoisent-l-arbre-urbain.2337239> (magazine, national, professionnel)
- « club des Acteurs », plate-forme collaborative ouverte aux participants aux Rencontres :
  - les participants ont été invités à s'y inscrire gratuitement O4.
  - nous avons mis à disposition le compte-rendu et les présentations
  - un participant a déjà partagé un document sur le chancré coloré du platane O2. O4.
  - une plateforme déjà appréciée : « Je vous remercie pour les documents présents sur cette plateforme » (chargée de mission FREDON-Île-de-France)

### 3. OBSERVATOIRE ARTISTIQUE DE L'ALLEE DE TRAMPOT

#### 3.1. Contexte

La mise en place de l'Observatoire artistique de l'allée de Trampot (Vosges) en 2020 est partie du constat suivant :

- L'allée (RD 427) est la dernière allée de grande ampleur des Vosges (3,3 km).
- Elle occupe une place particulière dans l'histoire récente des allées en France et en Europe, puisqu'elle est à l'origine de la publication du livre blanc « *Infrastructures routières - les allées d'arbres dans le paysage* » par le Conseil de l'Europe (2012) et de l'article L350-3 du Code de l'environnement français (2016).
- Atteinte par la chalarose, l'allée résiste encore globalement assez bien mais des abattages ont dû être réalisés et d'autres sont à prévoir dans les années à venir.

#### 3.2. Concept et objectifs

Il s'agit d'accompagner l'évolution de l'allée (son déclin / sa replantation) par une série d'observations sensibles effectuées par des artistes.

L'observatoire artistique a pour objectifs :

- O1. Documenter de manière subjective - arts graphiques, vidéos, photos, sculptures -, l'évolution de l'allée
- O2. Mettre un coup de projecteur « décalé » sur les allées pour sensibiliser aussi le grand public
- O3. Transformer une charge - la gestion de l'allée - en avantage pour un espace rural
- O4. Apporter une contribution au projet d'itinéraire culturel européen des allées
- O5. Inspirer d'autres acteurs et d'autres gestionnaires

#### 3.3. L'Observatoire artistique 2024 - 5ème édition

##### 3.3.1. Contenu

- 3 artistes en résidence (tous reconnus pour leurs talents par des musées) :
  - Wayne Gudmundson (photographe américain) du 31.5 au 6.6.2024 : photographies de l'allée de Trampot, replacée dans le contexte paysager local (autres allées maintenues ou en déshérence). O1. O4. Wayne Gudmundson a par ailleurs travaillé à l'impression avec un maître-imprimeur dans le cadre d'une autre résidence artistique à la Tusen Takk Foundation dans le Michigan en septembre 2024
  - Constance Fulda (plasticienne française) du 21.6 au 27.6. 2024 : fin de la prise d'empreintes des frênes de l'allée commencée en 2020, soit un total de 231 empreintes de 50 cm x 50 cm sur papier japonais O1. O2. O4.
  - José Le Piez (sculpteur français) du 22.6. au 28.6.2024 : ébauche d'une double sculpture sonore (« Arbrasson ») à partir d'une bille de frêne de l'allée O1. O2. O4.

- concert d' « Arbrassons » (idiophones inventés par José Le Piez) par José Le Piez et Patricia Châtelain dans l'église de Trampot O1. O2. O4.
- déambulation dans les rues du village, pour inviter les habitants et rencontre avec ceux-ci lors de l'apéritif offert par la commune O1. O2.



Wayne Gudmundson dans l'allée de Trampot



Prise d'empreinte par Constance Fulda à la limite de département



José Le Piez et le premier travail sur la bille de frêne



José Le Piez et un Arbrasson en concert

- Les artistes et le concert ont été filmés par le réalisateur Thierry Passerat O4.

### 3.3.2. Communication

- Annonce par ALLEES-AVENUES /allées d'avenir/ :
  - communiqué de presse (voir Annexe p. 20)
  - lettre d'information 17 et invitations
  - réseaux sociaux et réseaux professionnels
  - distribution d'affiches et affichettes (Neufchâteau et région)



- Articles dans la presse :
  - annonce : L’Abeille / Les Dernières Nouvelles d’Alsace / Le Journal de Saône-et-Loire / Le Bien Public
  - compte-rendu : Vosges Matin (quotidien, département 88, grand public) / L’Abeille (hebdomadaire, local, grand public)

**Trampot**

## Un concert inédit avec des Arbrassons

Ce dimanche 23 juin, l’église du village a accueilli un concert inédit. Sous l’égide de Chantal Pradines et de l’association Allées-Avenues/Allées d’avenir, Constance Fulda a poursuivi la prise d’empreintes des frênes bordant la RD 427 entre Allianville et Trampot, en réalisant 70 empreintes supplémentaires sur les 250 prévues. Cette année, José Le Piez, créateur des Arbrassons, accompagné de sa conjointe Patricia Chatelain, a offert un concert exceptionnel dans l’église. José Le Piez transforme des billes de bois rares telles que

le cèdre, le cerisier, l’orme et même le peuplier-tremble, le plus vieil arbre du monde âgé de plus de 120 000 ans, en lamelettes de bois vibrantes grâce à la tronçonneuse et à son instinct. Après un processus de séchage et de polissage, ces Arbrassons deviennent des sculptures sonores uniques au monde. Lors de ce concert improvisé, José et Patricia ont enchanté les 40 personnes présentes avec leurs Arbrassons, produisant des sons et des mélodies uniques, offrant ainsi un spectacle magique et authentique, une heure durant.

Plus de onze Arbrassons se tenaient dans l’église.



Vosges Matin 08.07.2024

**Trampot**

## ★ Vie de la cité

### Des arbres qui chantent dans l’église

Ce dimanche 23 juin, un concert inédit a eu lieu dans l’église du village. Sous la houlette de Chantal Pradines et de son association « Allées-Avenues / Allées d’avenir », Constance Fulda mit nouveau afin de continuer les empreintes des frênes qui bordent la RD 427 entre Allianville et Trampot. Elle a encore 70 empreintes à réaliser sur les 250 frênes. Mais cette année, José Le Piez, créateur d’Arbrassons et Patricia Chatelain, sa compagne, ont produit un petit concert dans l’église. José récupère des billes de bois remarquables (cédrat, cerisier, orme ou encore du peuplier-tremble, le plus vieil arbre du monde âgé de plus de 120 000 ans). Ensuite il crée, à la tronçonneuse, suivant son instinct, une caisse de résonance sous de nombreuses formes et de différents tailles et des lamelettes de bois vibrantes de différentes tailles. Après une période de séchage et de polissage, ces Arbrassons deviennent des sculptures sonores uniques au monde. Sous la caresse de leurs quatre mains, ces Arbrassons nous font entendre des sons et des mélodies uniques. Durant une heure, les 40 personnes ont été poignées par la magie de ces sons et par la complicité de José et de Patricia qui ont totalement improvisé ce concert. Un beau spectacle, unique en son genre, un instant de pure magie. PP



### 3.3.3. Audience

L’Observatoire crée une animation culturelle de haut niveau en milieu rural O2. O3. O4.

- 40 personnes (audience courante pour les évènements dans la région) O2.
- habitants de Trampot et dans un rayon de 40 km O2.
- présence du maire Didier Maginel, fidèle à chaque édition, et de Dominique Humbert, conseillère départementale, déjà venue par le passé
- public extrêmement attentif : le procédé acoustique des « arbrassons » est effectivement exceptionnel et captivant



*Un public subjugué et attentif, se levant régulièrement pour mieux voir les artistes*

## 4. SUITES DU MÉMENTO POUR L'APPLICATION DE L'ARTICLE L350-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

### 4.1. Contexte

- mémento complet, document technique de 74 pages, publié en juin 2023, après le décret d'application de l'article L350-3 du code de l'environnement, et salué alors comme un document de référence essentiel (voir Bilan qualitatif 2023)
- disponible gratuitement sur [www.allees-avenues.eu](http://www.allees-avenues.eu)
- version allégée, de 20 pages, publiée à l'attention des élus et du grand public.

### 4.2. Diffusion

- ajout d'une possibilité de commander une version papier
- le Mémento continue à être cité et recommandé :
  - administration : le Mémento fait partie des documents communiqués par la DDT du Vaucluse aux pétitionnaires ; il figure en lien sur le site du Centre de ressources Eviter-Réduire-compenser de la DREAL Hauts-de-France ; également sur le site de l'Observatoire de la biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes (DREAL, Région et OFB)
  - professionnels (arboriculture, environnement, mais aussi BTP) : cité dans la Lettre de l'Arboriculture n°117, mars-avril 2024, p29 / dans la revue de presse de Plante & Cité / dans une présentation de l'ONF faite pour le département de l'Ariège avec la mention « très bien » / figure en lien sur le site du bureau d'études Enviroscop / de la FREDON Occitanie / du Groupe ensemble 77 (réseau des acteurs économiques du département de Seine-et-Marne autour d'une vision partagée des travaux publics piloté par la Chambre Syndicale des Travaux publics 77) /
  - figure dans le règlement du « Prix des allées d'arbres de Sites & Monuments
- réimpression de la version résumée prévue pour une diffusion large aux collectivités territoriales et, ultérieurement, révision de la version intégrale.

The image displays four screenshots of the 'Protection des allées d'arbres en France' website and its sub-sites:

- Top Left:** The main website homepage titled 'Protection des allées d'arbres en France' with a sub-section 'Héritage pour l'application de l'article L350-3 du code de l'environnement'.
- Top Right:** A sub-site titled 'Protection des allées d'arbres en France – Allées Avenues Allées d'avenir' with a 'Déroulé du document' section.
- Bottom Left:** A sub-site titled 'LES ADHÉRENTS COMMUNIQUENT' featuring a section 'L'association AU FUTUR AVENIR' and a 'CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE en chiffres' box.
- Bottom Right:** A sub-site titled '[JEVI] Les outils réglementaires pour protéger les arbres en France' with a section 'Les arbres sont-ils protégés en France ?'.



## 5. BANDE DESSINÉE

Rappel des étapes d'un projet qui a mis du temps à aboutir :

- 2018 - premier colloque international « Les allées d'arbres - de la guerre à la paix » : souhaitant que l'histoire des allées mémoriales plantées à la suite de la 1ère Guerre mondiale dans différents pays, en rappel des routes françaises bordées d'alignements d'arbres, puisse être partagée plus largement qu'avec les participants du colloque, nous avons demandé à l'auteur-illustrateur Mathieu Flammarion de travailler à un projet de bande dessinée. Ce véritable « roman graphique » serait complété, à la manière des DVD, par un document plus factuel dont nous fournirions le contenu
- 2019 : élaboration d'un dossier, avec projet de scénario et des planches
- 2020 : le dossier intéresse les éditions Actes Sud
- 2021 : le contact se noue entre Mathieu Flammarion et le directeur de collection. Mathieu Flammarion retravaille le scénario à la demande d'Actes Sud et continue à dessiner
- 2022 : le contrat est signé entre Mathieu Flammarion et Actes Sud
- 2023-2024 : travail de Mathieu Flammarion, en lien avec le directeur de la collection, pour finaliser la BD.

Fin 2024, nous avons pu commencer à travailler sur le document complémentaire plus factuel, que nous finalisons début 2025. La publication aura effectivement lieu en 2025.

## 6. AUTRES ACTIONS

Nous apportons notre expertise et notre soutien à d'autres acteurs. Par exemple :

- Allée de marronniers du château de Bétange (57) (menacée par le projet d'autoroute A31bis ; l'action des propriétaires a reçu le prix « allées d'arbres » de Sites & Monuments, l'allée a le label « ensemble arboré remarquable ») : cosignature, avec d'autres associations nationales, d'une lettre ouverte à Gabriel Attal
- Haute-Marne : le 12 février 2024, accompagné des responsables du service des routes, le président du conseil départemental annonçait sur les réseaux sociaux un plan d'abattage massif d'arbres de bord de route au motif de la sécurité routière, les qualifiant d'« arbres tueurs »
  - constat encourageant : le tollé a été général, y compris des associations de victimes
  - nous avons apporté notre expertise aux associations haut-marnaises mobilisées
  - nous avons interpellé le président et le préfet (le code de l'environnement n'autorise pas les abattages au motif de la sécurité routière)
  - nous avons traité le sujet dans notre communiqué de presse sur la déclaration de Carcassonne portant sur les allées d'arbres et la sécurité routière (voir annexe p. 20)
  - notre déléguée générale a été interviewée sur le sujet de la sécurité routière et des allées d'arbres par Reporterre <https://reporterre.net/En-Haute-Marne-4-000-arbres-de-bord-de-route-pourraient-etre-abattus>, par Alternatives Economiques (également à propos d'un abattage dans le Doubs), par Radio Classique <https://smartlink.ausha.co/le-journal-de-6h00/le-journal-de-ch00-du-13-02-2024>, par TF1 au journal de 13h.

- tous les journalistes soutenaient pleinement nos arguments, mais la logique des rédactions fait qu'il n'a pas été possible de prendre le problème sous l'angle de la vie - et de la beauté essentielle



- nous avons été invités à présenter les actions d'ALLEES-AVENUES /allées d'avenir/, et donc la Déclaration de Carcassonne, lors d'un séminaire organisé opportunément en avril par le Parc national de forêts (à cheval sur la Haute-Marne et la Côte-d'Or) sur le sujet. Y participaient notamment les responsables des services des routes et les personnels des DDT en charge d'instruire les dossiers de déclaration / demandes d'autorisation en cas d'abattage
  - constat encourageant sur la progression de nos arguments : le directeur du Parc national les avait repris à son compte dans sa présentation inaugurale ; les services de l'Etat parlent également de « route apaisée »
- nous avons par la suite apporté nos commentaires à un projet de feuille de route du Parc sur le sujet, appréciés : « *Je vous remercie d'ores et déjà pour l'important travail de relecture que vous avez fourni. Vos notes sur les définitions d'une part, et sur la classification d'autre part, me sont du plus grand intérêt* » (chargé de mission du Parc)

**Séminaire**

**« Vers une gestion innovante et environnementale des infrastructures routières dans le Parc national de forêts »**

*Mercredi 24 avril 2024 - Salle des fêtes de Gley-sur-Aujon*



*Le Parc national de forêts compte 1564 km de routes ouvertes à la circulation publique dont 202 km en cœur. La gestion de ces infrastructures routières peut constituer un défi pour les collectivités et organismes responsables car il s'agit de concilier des ambitions de sécurité routière, de respect de la réglementation et de protection de l'environnement dans un territoire de Parc national.*

*La mise en place d'une gestion exemplaire des infrastructures routières du cœur et de l'aire d'adhésion du Parc national de forêts suppose dans un premier temps de partager l'analyse des enjeux : sécurité routière, réglementation applicable, enjeux environnementaux relatifs à la gestion de l'eau, des sols et de la biodiversité. Cette compréhension commune des enjeux permettra ensuite de définir des modalités de gestion partagées et appropriées.*

*Dans cette optique, le Parc national de forêts organise un temps d'échange sous la forme d'un séminaire technique pour dresser un état des lieux partagé des enjeux et contraintes, pour échanger sur les bonnes pratiques connues et initier les innovations nécessaires pour construire un modèle adapté à la réglementation du Parc national de forêts.*

*Les travaux de ce séminaire aboutiront à l'édition de lignes directrices portant sur la gestion des infrastructures routières du Parc national de forêts.*

Accueil - café		
09h00 - 09h15	Allocution d'ouverture	Philippe PUYDARRIEUX, Directeur du Parc national de forêts
09h15 - 09h38 20 min		
Mise en place des intervenants		
09h35-09h40 5 min	Annonce du déroulé et des règles de la journée	Julie LAMBREY (Parc national de forêts)
09h40 - 09h45 5 min		
09h45 - 10h15 30 min	Les impratiques réglementaires	Guillaume COTTAREL, (Parc national de forêts)
10h15 - 10h45 30 min	Les enjeux de sécurité routière (Approches nationales et départementales "route apaisée")	GRIFFRATH Catherine (DDT 52), Philippe PUYDARRIEUX (Directeur du Parc national de forêts)
10h45 - 11h00 15 min		
Pause - café		
11h00 - 11h30 30 min	Les enjeux de biodiversité : protéger les pollinisateurs, secteur à enjeux floristiques	Tifenn PEDRON (animatrice du PNA polliniseurs sauvages) et Guillaume BILLOD (CNBRP)
11h30 - 12h00 30 min	Les enjeux paysagers et patrimoniaux / mise en tourisme (dépôts de bus, points noirs paysagers, points de vue)	Coline BADOUL et Valentin PINOLLES (Paysagiste au CAUE 21) Solène DE DONATO (Parc national de forêts)
12h30 - 14h1h30		
Pause repas		
14h - 14h45 45 min	AdAPTER le fauchage (calendrier, emprise, secteurs à enjeux)	Brice CORRIGEUX (SAGID) et Thomas FREUND (Noremat)
14h45 - 15h30 45 min	Entretien les alignements d'arbres	Chantal PRADINES (Association Allées - avenues)
15h30 - 15h45 15min		
Pause - café		
15h45 - 16h30 45 min	Équiper et aménager les routes (échelles, gîtes, signalétique, passages à faune, crêpeaucroc)	Eva GARCIA (SHNA) et Philippe PUYDARRIEUX (Directeur du Parc national de forêts)
16h30 - 17h15 45 min	Gérer l'eau et les pollutions (ouvrages d'art, fossés)	Brice CORRIGEUX (SAGID) pour Frédérique MORIN (Conseil Départemental des Côtes d'Armor)
17h15 - 17h30 30 min		
Clôture de la journée		

- Invitation par le Lions Club Université Orléans à faire une conférence (l'histoire européenne des allées, leurs dimensions « culture », « biodiversité », « aménités », la sécurité routière et la Déclaration de Carcassonne etc.). A permis un premier contact avec Serge Grouard, maire d'Orléans. Il sera suivi en 2025 par la proposition de la Déclaration de Carcassonne



## 7. PARTENARIATS

En plus de la commune de Montgeron qui a soutenu les Rencontres nationales, de la commune de Tramptot et de la paroisse qui ont accueilli l'Observatoire artistique, les organismes et fondations qui ont soutenu nos actions en 2024 sont :



- mécènes fidèles, voire engagés sur plusieurs années, nous permettant une certaine visibilité financière à moyen terme
- nous sommes heureux de compter parmi eux des entreprises du BTP, trop souvent absentes des cercles où il est question d'arboriculture
- même avec, en complément, un soutien fort de donateurs privés, cela ne nous permet pas de couvrir tous les besoins de nos actions professionnelles. Seul l'abandon partiel de créances par des prestataires nous permet de faire face aux engagements
- nos besoins restent les mêmes pour assurer la pérennité de nos actions :
  - une personne dédiée pour un travail chronophage de montage de dossiers de financement
  - des réponses plus rapides
- le soutien financier se double aussi, selon le cas, par une vitrine pour nos actions



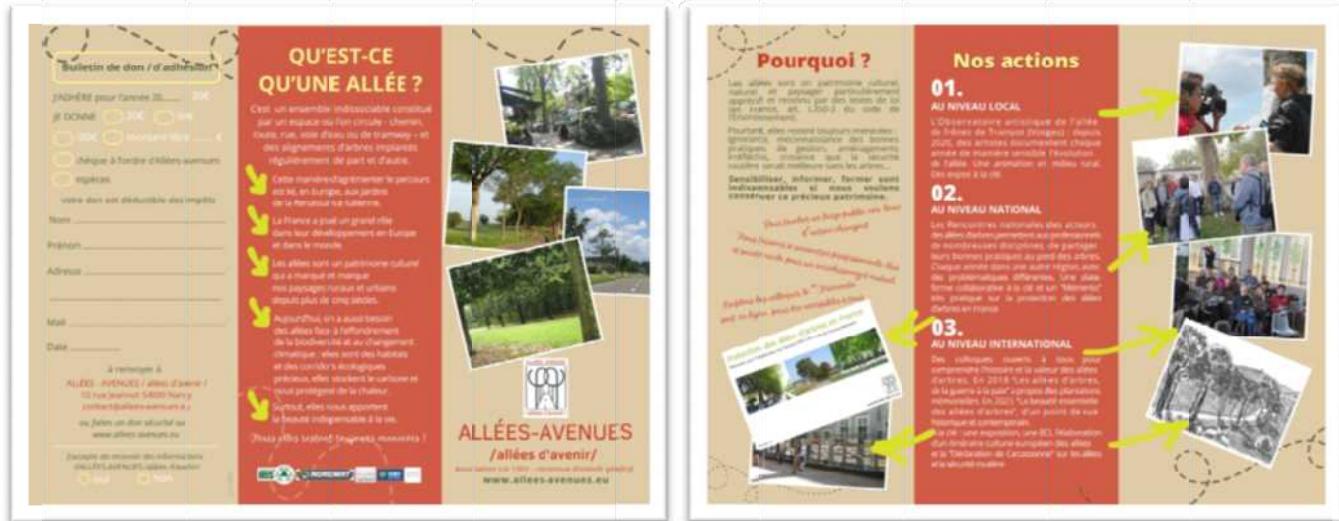
## 8. COMMUNICATION

Pour faire progresser la cause des allées et fédérer des soutiens, la sensibilisation / la communication sont essentielles. La communication se fait en direction :

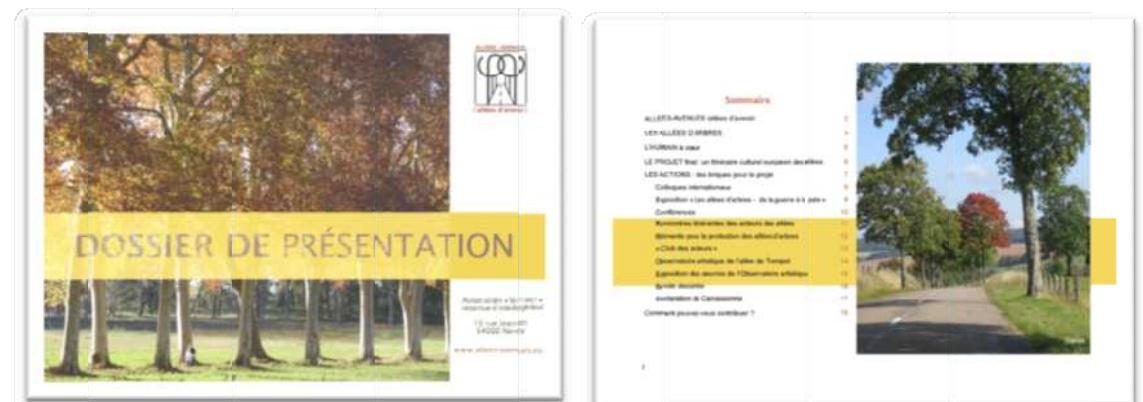
- d'un public non ciblé (publications en ligne, flyers, présentations publiques)
- du public ciblé directement (mailing, réseaux professionnels)
- des médias (communiqués de presse).

### 8.1. Vers un public non ciblé

- Création de nouveaux supports :
  - triptyque de présentation de l'association, distribué lors de nos manifestations



- Refonte complète de notre dossier de présentation (20 p), téléchargeable sur notre site <https://www.allees-avenues.eu/médias/dossier-de-présentation>



- Révision régulière (en français et en anglais) de notre site internet [www.allees-avenues.eu](http://www.allees-avenues.eu) : 6 actualités, mise à jour du rapport de presse, mise en ligne de la Déclaration de Carcassonne et des vidéos de soutien, mise en ligne des bilans qualitatifs, mise en ligne du nouveau dossier de présentation, mise à jour des actions (Observatoire artistique, Colloque 2023, Rencontres nationales)
- Publication des actualités sur les réseaux sociaux : page Facebook : 562 followers (+7% en 1 an), 77 publications ; couverture de la page 15 600 (+ 57%), 592 mentions ; page LinkedIn (créeée fin 2023) : 178 abonnés, 4762 impressions, 100 réactions

## 8.2. Vers un public ciblé directement

- Mailings :
  - 7 lettres d'information au réseau de contacts (1700 contacts en France et à l'étranger, dont les membres et donateurs privés de l'association et des têtes de communautés professionnelles dans le domaine du paysage, de l'arbre, des routes)
- Sites de communautés professionnelles : IdealCo (communautés « Espaces Naturels et Biodiversité, Espaces Verts, Urbanisme et Aménagement, Voirie), e-communautés du CNFPT (communautés « Routes et rues », « Tourisme », « Espaces verts, naturels et agricoles », « Transition écologique »)

## 8.3. Vers les médias

- 4 communiqués de presse (voir annexe p. 20) à propos de : Déclaration de Carcassonne et réaction à la politique du conseil départemental de la Haute-Marne en matière d'allées d'arbres – voir p 13, Observatoire artistique, Rencontres nationales
  - envoi à une base de médias (locaux / nationaux selon le cas) (800 à 1100 contacts)
  - envoi direct au réseau des Journalistes-Ecrivains pour la Nature et l'Ecologie dont le président d'ALLEES-AVENUES /allées d'avenir/ et la déléguée générale sont membres
  - reprise par Presse Agence (nouveau)

# ANNEXE

- Déclaration de Carcassonne p. 19
- Communiqués de presse p. 20
- Exemples de relais en amont de nos actions p. 21
- Exemples de relais en aval de nos actions p. 23

## Déclaration de Carcassonne – 21 novembre 2023

### « La beauté des allées d'arbres est essentielle à la vie – Les politiques publiques doivent en tenir compte »

**Nous, participants au colloque international « La beauté essentielle des allées d'arbres » à Carcassonne (France) du 19 au 21 novembre 2023, reconnaissons que :**

1. Les allées d'arbres, quelles qu'elles soient, constituent un patrimoine culturel, une architecture, vivante, à la forme historiquement codifiée associant une colonnade et, généralement, une voûte. Leur qualité esthétique, voulue et reconnue, est indissociable de l'harmonie du volume et de la perception du rythme de la colonnade. En tant que patrimoine culturel, les allées d'arbres relient les hommes dans le temps, dans l'espace et symboliquement. Elles sont ainsi un outil idéal pour porter des valeurs de cohésion.
2. Partout, les allées constituent un patrimoine naturel et paysager. Elles contribuent de manière spécifique aux objectifs collectifs de lutte contre la perte de biodiversité et contre le changement climatique. Elles contribuent aux trois dimensions de la santé des individus, « état de complet bien-être physique, mental et social » selon l'Organisation Mondiale de la Santé. Toutes ces contributions sont d'autant plus importantes que les allées font partie des paysages du quotidien, où on vit ou circule, en ville comme à la campagne.
3. Les politiques publiques de sécurité sont indispensables pour assurer l'intégrité physique des citoyens. Pour leur bien-être mental, pour vivre et se reconstruire, pour l'empathie nécessaire à la cohésion sociale, pour mobiliser autour des sujets techniques ou anxiogènes d'environnement, la beauté, en particulier la beauté des allées, joue un rôle fondamental.

**Nous, participants au colloque international « La beauté essentielle des allées d'arbres » à Carcassonne (France) du 19 au 21 novembre 2023, constatons que :**

1. Les politiques publiques de sécurité routière du type de « la route qui pardonne » visent les conséquences des accidents et non leurs causes. Elles imposent un espace latéral exempt d'obstacles susceptibles d'aggraver une sortie de chaussée et traitent de la même manière les obstacles techniques purement utilitaires et le patrimoine culturel, environnemental et paysager des allées.
2. Ces politiques sont de fait une entrave au maintien des allées et à leur recréation : les distances excessives au bord de chaussée posent des problèmes majeurs d'acquisition foncière et font perdre la perception de la colonnade, les proportions, voire la voûte sur la voie, éléments déterminants de la qualité esthétique des allées. La perte de voûte est par ailleurs préjudiciable à la traversée des voies par la faune, à la limitation générale du réchauffement et au confort des usagers. L'impossibilité d'assurer la présence d'arbres anciens est également hautement préjudiciable à la biodiversité.
3. Un choc contre un obstacle latéral peut avoir des conséquences humaines dramatiques que personne ne souhaite. Mais le choc contre les arbres d'allées n'est pas une fatalité : les évolutions des conditions de circulation et des caractéristiques des véhicules, notamment pour le maintien de la trajectoire, vont se poursuivre ; surtout, il n'existe pas de corrélation entre le risque routier et la richesse en arbres d'alignement des territoires, même proches de la chaussée. Ces arbres ont un effet positif sur la prudence et, par la colonnade et le caractère esthétique, sur la modération des vitesses, leviers d'action pour agir sur les causes d'accident. À l'inverse, l'éloignement des arbres du bord de la chaussée induit un faux sentiment de sécurité, potentiellement favorable aux prises de risque et déresponsabilisant.
4. Certains gestionnaires de voiries hors agglomération l'ont compris : ils n'appliquent pas de règles systématiques de distance au bord de chaussée et peuvent replanter. Ils conservent par ailleurs des bilans de sécurité routière au-dessus de la moyenne.
5. En 1970, au plus fort du problème de santé publique que représentait la sécurité routière, au plus haut niveau de l'Etat français, Georges Pompidou osait affirmer : « La sauvegarde des arbres plantés au bord des routes (...) est essentielle pour la beauté de notre pays, pour la protection de la nature, pour la sauvegarde d'un milieu humain » et « quelle que soit l'importance des problèmes de sécurité routière, cela ne doit pas aboutir à défigurer son paysage »

**En conséquence, nous demandons aux pouvoirs publics, à tous les niveaux, de :**

1. traduire concrètement, dans leurs politiques publiques, la reconnaissance que les allées d'arbres, quelles qu'elles soient, sont d'intérêt général, pour l'oxygène fourni, les habitats et les corridors écologiques, le stockage de carbone, l'abaissement des températures sur les voies où circulent les personnes, les bienfaits sur la santé physique et mentale, mais aussi pour leur dimension culturelle et leur apport positif à la sécurité routière ;
2. prendre en compte le besoin de beauté pour le bien-être mental et le bien-être social, et notamment la beauté spécifique des allées, avec ses implications : en particulier, ne pas imposer de règles restrictives de distance, ni au bord de chaussée ni au fonds voisin, qui empêchent concrètement le maintien et la replantation d'allées selon les canons classiques, garants de leur force esthétique.

# Communiqués de presse



## Communiqué de presse

12 avril 2024

### La « Déclaration de Carcassonne » : les allées d'arbres nous font vivre

Tout récemment, parlant de sécurité routière, le président du conseil départemental de la Haute-Marne qualifiait les arbres de bord de routes « d'arbres tueurs ». La « Déclaration de Carcassonne » adoptée en novembre 2023 à l'issue du colloque international organisé par ALLEES-AVENUES / allées d'avenir / avec le conseil départemental de l'Aude rappelle au contraire que « la beauté essentielle des allées d'arbres » nous fait vivre et que la sécurité routière n'est pas corrélée à la présence des arbres d'alignement le long des routes.

Le conseil départemental de la Haute-Marne a récemment succombé à l'envie d'abattre ses arbres de bord de route. Si la maladie des arbres a été invoquée dans un second temps, le plan repose bien et bien guidé par une approche de sécurité routière. C'est la distance des arbres à la chaussée qui rend le plan prétexte, la référence invoquée est celle d'une chaussée de sécurité routière apparue dans les années 80/90 qui n'est qu'il n'y ait pas d'obstacles proches de la chaussée susceptibles d'aggraver une sorte de route.

Or, si la sécurité routière est un enjeu important, elle n'est plus l'enjeu de santé publique il y a 50 ans. L'engouement, aujourd'hui, est celui de la santé mentale : selon les dernières données de l'Insee, 11% de la population française a déclaré être victime d'au moins 15-25 tics, et on estime que ce chiffre a augmenté de 9 000 tics par an, soit devant le nombre de tués sur les routes.

Pour encore, notre vie est menacée aujourd'hui par le dérèglement climatique et l'affondrement de la biodiversité. Pour les scientifiques.

Voilà dans les arbres un problème de sécurité routière à résoudre est bel et bien dépassé. Les réactions à l'annonce du plan d'abattage haut marron, en particulier celles du ministère de la Transition écologique Chloé Béchou (Le Figaro, 15/03/2024) montrent aussi de l'énervement : « La sécurité routière n'est pas la priorité ! »

La « Déclaration de Carcassonne » : les allées, un choix pour la vie et pour l'avenir

En novembre dernier, à l'initiative d'ALLEES-AVENUES / allées d'avenir /, s'est tenu à Carcassonne le colloque international intitulé « La beauté essentielle des allées d'arbres ». Il a réuni des chercheurs, professionnels de terrain, élus et citoyens de 11 nationalités et s'est achevé par une déclaration commune, étayée par les apports scientifiques et éthiques des intervenants.

Cette « Déclaration de Carcassonne » rappelle que, face aux grands enjeux contemporains, les allées d'arbres sont d'intérêt général. Elle relève par ailleurs qu'il n'existe pas de corrélation entre sécurité routière et arbres de bord de route plantés en allées. Au contraire, les alignements d'arbres jouent un rôle positif, tandis que leur beauté est essentielle pour notre santé mentale, enjeu de plus en plus important.

En conséquence, la « Déclaration de Carcassonne » appelle les pouvoirs publics à s'engager pour maintenir et restaurer ces « écodispositifs » végétaux, qui sont aussi l'image de marque des territoires. Cela passe concrètement par l'abandon de la doctrine de sécurité routière dépassée qui voulait imposer des distances minimales des arbres aux bordures de chaussées.

Outre les participants au colloque, la « Déclaration de Carcassonne » est soutenue à ce jour par la présidente du Conseil départemental de l'Aude (Mme Hélène Saillard), la vice-présidente régionale à l'environnement, routes, rues, canaux, ponts et viaducs (Mme Sophie Rivel), le vice-président à l'écologie et au développement durable (M. Martineau), le député de l'Assemblée nationale (M. André Léonard), le sénateur d'Île-de-France (M. Daniel Salmon), la députée honoraire française Marie-Christine Blandin, le maire adjoint à l'environnement de la commune d'Augny (M. Claude Detach), le conseiller municipal de Henbury (M. Steve Masters), la conseillère municipale honoraire de Sheffield (GB) (M. Alison Teal).

ALLEES-AVENUES / allées d'avenir /, association reconnue d'intérêt général, a pour objectif de contribuer à la connaissance, à la valorisation et à la défense des chemins, routes, rues, canaux bordés d'alignements d'arbres - les allées d'arbres - <https://allees-avenues.eu>

Toutes les interventions du radiophonique sont en ligne : <https://allees-avenues.eu/actions/rencontres/rencontres-2023/3-3-3-reunions-d-avenir-une-question-de-vie-la-beaute-essentielle-des-allées-d-avenir-2023>

#### Contact presse :

ALLEES-AVENUES / allées d'avenir / : Chantal Pradines - Tél. + 33 6 08 50 21 34 [communication@allees-avenues.eu](mailto:communication@allees-avenues.eu)

ALLEES-AVENUES / allées d'avenir / - Siège social : 10 rue Jeannet 54000 Nancy

page 1/1



## Communiqué de presse

Mercredi 5 juin 2024

### Performance et concert inédits dans le cadre de l'Observatoire artistique de l'allée de frênes

Trampt (Vosges) - Dimanche 23 juin 2024

A l'occasion de la 26<sup>e</sup> édition des Journées du patrimoine de pays & des moulins, ALLEES-AVENUES / allées d'avenir / met en avant le patrimoine des allées d'arbres au travers de son « Observatoire artistique ». L'artiste plasticienne Constance Fulda réalisera des empreintes calligraphiques des frênes de l'allée de Trampt tandis que le duo Angel Primitivi offrira un concert étonnant avec pour seuls instruments des sculptures en bois qui chantent sous la caresse de la main.

Dimanche 23 juin 2024, 14h30 - 17h00 : performance de Constance Fulda - 15h30 concert du duo Angel Primitivi. Trampt, route départementale 427 (direction Allamville). Gratuit. Apporter son transat.

#### Performance de Constance Fulda : voir sur l'écriture des arbres

Constance Fulda cultive une utopie faisonnée par les arbres, et sa fauconnage est donc une voie ouverte. Au point que l'artiste fait corps avec les arbres pour leur laisser la pleine matrice de leur expression : arbre après arbre, dans un même équilibre exigeant de patience et d'humilité, elle leur donne de se révéler dans des singulières « signatures ». Nous verrons l'artiste dans un processus de co-création qui laisse le spectateur toujours surpris de la transformation des rudes écorces qui s'opère sous ses yeux. Constance Fulda est fidèle à l'Observatoire artistique depuis 2020 : l'an dernier, le 15<sup>e</sup> frêne de Trampt « signait » avec elle son portrait, une œuvre qu'elle portera sur l'ensemble des 3,3 km de falaise pour achieves un corpus de 125 m de long.

#### Concert inédit d'Angel Primitivi : le chant du bois dans son essence même

Le duo Angel Primitivi formé par José Le Picq et Patricia Chalain est un ensemble musical sans équivalent, jouant de sculptures à un procédé acoustique unique, découvert et développé par José : de simples caresses sur le bois de ces « Arbrassons » donne à entendre l'univers envoûtant des arbres, comme un chant suggésoir d'entre leurs fibres. Les concerts d'Angel Primitivi, où l'arbre dicte, il aurait, l'œuvre, plongent dans l'étonnement et la fascination : « comment tout cela est-il possible ? » - et confirment aussi le regard - les « Arbrassons » sont tout simplement beaux, et le jeu des musiciens chorégraphique. Le duo, qui a enregistré un CD signé Radio France Harmonia mundi, jouera pour la première fois en public dans l'Est de la France.

#### L'Observatoire artistique : coup de projecteur sur les allées d'arbres contre la disparition et l'oubli

Pour qu'en les parcourt, souvent au quotidien, ou qu'en vit à leur côté, les allées d'arbres perdent leurs bâtiments de manière directe : elles sont un espace naturel et dématérialisé par excellence. Mais le paysage du quotidien est si familier qu'en ne voit plus. Peu encore, il reste encore des voix - on se souvient de la déclaration du président du conseil départemental de la Haute-Marne venant en février dernier -, qui voudraient voir disparaître les arbres des bordes de route.

L'objectif de l'Observatoire artistique est de raviver le regard sur ce patrimoine. Agissant de l'allée des frênes de Trampt (Vosges), affranchi de châtaignier, il est aussi un moyen d'en garder la trace à mesure de son évolution.

**ALLEES-AVENUES / allées d'avenir / : contribuer à la connaissance et à la valorisation du patrimoine que constituent les allées d'arbres <https://allees-avenues.eu>**

Les allées d'arbres constituent un patrimoine culturel particulier, lié à l'art du jardin « à la française ». Exporté en France et à l'étranger, il est devenu un véritable symbole de la culture française. Les alignements d'arbres bordent ainsi chemins, routes, rues, canaux, voies ferrées... Les allées procurent des services environnementaux cruciaux face aux défis du changement climatique et l'affondrement de la biodiversité.

Prochain événement : 24 octobre 2024 : 2<sup>e</sup> Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres à Montgeron (Essonne)

Contact presse : Chantal Pradines - Tél. + 33 6 08 50 21 34 [communication@allees-avenues.eu](mailto:communication@allees-avenues.eu)

ALLEES-AVENUES / allées d'avenir / - Siège social : 10 rue Jeannet 54000 Nancy

page 1/1



## Communiqué de presse

Mardi 3 septembre 2024

### 3<sup>èmes</sup> Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres

Montgeron (Essonne)

Jeudi 24 octobre 2024, 9 h à 16 h 30

**A l'occasion de la 9<sup>e</sup> Journée européenne des allées (20 octobre), ALLEES-AVENUES / allées d'avenir / organise ses 3<sup>èmes</sup> Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres. Elle se fait avec Pelouse & Environnement, qui est soutenue par la commune de Montgeron, avec laquelle elle partage un partenariat. Cette journée d'échange de bonnes pratiques sur la gestion des allées d'arbres se déroule sur le terrain et en salle. Elle verra le lancement d'une convention tripartite entre**

**Pelouse & Environnement, la ville et le conseil départemental de l'Essonne.**

Discuter de patrimoine, de gestion, d'économie et d'écologie au pied des arbres.

Les allées d'arbres sont un patrimoine culturel européen qui crée des liens historiques, géographiques et humains riches. Elles rendent des services essentiels pour le bien-être, le climat et la biodiversité. Comment bien les gérer en tenant compte de tous ces enjeux ? Les Rencontres d'AI (FRA-ATV-IFB), allées d'avenir / proposent aux propriétaires, gestionnaires, arboristes, paysagistes, urbanistes, écologues etc. de partager leurs bonnes pratiques sur le terrain. Après le conseil départemental de la Haute-Garonne (2022), la ville de Châlons-en-Champagne (2023), c'est au tour de l'association Pelouse & Environnement et de ses propres partenaires (commune de Montgeron et conseil départemental de l'Essonne), d'être en organisatrice des Rencontres. Elles nous emmèneront au pied des arbres pour des échanges fructueux.

Frédéric Durovray, président du conseil départemental de l'Essonne, Sylvie Carillon, maire de Montgeron, et Nigel Wells, président de Pelouse & Environnement, pour une convention tripartite originale.

La « Pelouse », une allée d'arbres patrimoniale acquise par la ville en 1916, réunit depuis 2015 l'association Pelouse & Environnement et la commune au travers d'une charte. L'objectif de celle-ci est l'application du cahier des charges attaché à l'acquisition de l'allée, au bénéfice de tous les habitants. Une nouvelle étape sera franchie à la faveur des Rencontres, avec le lancement d'une convention tripartite originale qui verrà démontrer le conseil départemental apporter ses compétences techniques aux deux partenaires historiques.

Former au respect des arbres, élaborer un itinéraire culturel européen : deux nouvelles pistes pour mieux protéger les allées

Pour mieux protéger les allées d'arbres, tous doivent être impliqués. Béatrice Rizzo, gestionnaire et enseignante à la ville de Mâcon en arboriculture urbaine, présentera son travail avec des entreprises de VHL et de paysage, au travers de formations sur le respect des arbres. Chantal Pradines, déléguée générale d'ALLEES-AVENUES / allées d'avenir /, présentera le charter qui s'ouvre pour la création d'un itinéraire culturel européen des allées impliquant élus, gestionnaires, scientifiques etc.

Programme et inscription sur <https://allees-avenues.eu/actions/rencontres-nationales>

ALLEES-AVENUES / allées d'avenir /, association reconnue d'intérêt général, a pour objectif de contribuer à la connaissance et à la valorisation du patrimoine que constituent les allées d'arbres, au niveau français et international. [www.allees-avenues.eu](https://allees-avenues.eu)

Pelouse & Environnement, créée en 1992, a pour objectif de veiller à la pérennité du Cahier des charges attaché à la vente de l'avenue de La Grange, à la qualité de l'espace urbain dans lequel elle s'inscrit et à la protection de la nature en ville. [www.pelouse-environnement.fr](http://www.pelouse-environnement.fr)

Contacts presse :

ALLEES-AVENUES / allées d'avenir / :

Chantal Pradines, déléguée générale - Tél. + 33 6 08 50 21 34 [communication@allees-avenues.eu](mailto:communication@allees-avenues.eu)

Pelouse & Environnement :

Nicole Wells, secrétaire - Tél. +33 6 75 37 61 29 [nicole.wells@wanadoo.fr](mailto:nicole.wells@wanadoo.fr)



## Communiqué de presse

Jeudi 3 octobre 2024

### 3<sup>èmes</sup> Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres

Montgeron (Essonne)

Jeudi 24 octobre 2024, 9 h à 16 h 30

**Après le conseil départemental de la Haute-Garonne et la ville de Châlons-en-Champagne, c'est avec Pelouse & Environnement, officiellement soutenue par la commune de Montgeron, qu'ALLEES-AVENUES / allées d'avenir / organise ses 3<sup>èmes</sup> Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres. Cette journée d'échange de bonnes pratiques sur la gestion des allées d'arbres se déroule sur le terrain et en salle. Elle verra le lancement d'une convention tripartite entre Pelouse & Environnement, la ville de Montgeron et le conseil départemental de l'Essonne.**

Les allées d'arbres sont un patrimoine atout pour les villes. Cela suppose de bien les gérer en tenant compte de leur caractère culturel, de la biodiversité qu'elles favorisent et des services sociaux et environnementaux qu'elles offrent, en particulier face au réchauffement climatique.

Les Rencontres nationales d'ALLEES-AVENUES / allées d'avenir / s'adressent en priorité aux professionnels de l'arbre, de l'écologie, de l'urbanisme et du paysage. Elles débutent au pied des arbres pour permettre des échanges sur les bonnes pratiques à adopter pour les gérer et sur les difficultés rencontrées. Ces échanges sont appliqués par les participants qui se sentent souvent seuls, dans leur quotidien, face à ce patrimoine vivant riche et complexe. La diversité des profils des participants fait aussi l'intérêt des Rencontres.

Les échanges se poursuivent en salle. On y sera en particulier question de l'indispensable mais difficile respect des enjeux sur les chartes. On y présentera une formation mise en place avec succès à l'attention des entreprises de travaux publics et de paysage.

Le lancement d'une convention tripartite entre le conseil départemental de l'Essonne, la commune de Montgeron et l'association Pelouse & Environnement sera l'occasion d'aborder les points cruciaux qui ont permis d'assurer la préservation, sur le long terme, d'une allée d'arbres patrimoniale acquise par la ville en 1918. Cette convention complète, par l'apport des compétences techniques du Département - dont le président vient d'être nommé ministre délégué aux Transports -, la charte signée depuis 2016 entre la commune et l'association pour assurer le respect du cahier des charges attaché à l'acquisition de l'allée, au bénéfice de tous les habitants.

Il sera également question du projet d'itinéraire culturel européen des allées dont le principe a été retenu lors du colloque international d'ALLEES-AVENUES / allées d'avenir / en novembre dernier à Carcassonne.

Programme et inscription (jusqu'au 17 octobre) sur <https://allees-avenues.eu/actions/rencontres-nationales>

ALLEES-AVENUES / allées d'avenir /, association reconnue d'intérêt général, a pour objectif de contribuer à la connaissance et à la valorisation du patrimoine que constituent les allées d'arbres, au niveau français et international. [www.allees-avenues.eu](https://allees-avenues.eu)

Pelouse & Environnement, créée en 1992, a pour objectif de veiller à la pérennité du Cahier des charges attaché à la vente de l'avenue de La Grange, à la qualité de l'espace urbain dans lequel elle s'inscrit et à la protection de la nature en ville. [www.pelouse-environnement.fr](http://www.pelouse-environnement.fr)

Contacts presse :

ALLEES-AVENUES / allées d'avenir / :

Chantal Pradines, déléguée générale - Tél. + 33 6 08 50 21 34 [communication@allees-avenues.eu](mailto:communication@allees-avenues.eu)

Pelouse & Environnement :

Nicole Wells, secrétaire - Tél. +33 6 75 37 61 29 [nicole.wells@wanadoo.fr](mailto:nicole.wells@wanadoo.fr)

ALLEES-AVENUES / allées d'avenir / - Siège social : 10 rue Jeannet 54000 Nancy

page 1/1

## Exemples de relais en amont de nos actions

Bonjour

Philippe L. Dubois nous annonce la parution le 13 septembre de son livre *Dense ou la fin d'un monde* (éd. Delachaux&Niestlé) qui dresse le portrait de Denise, auvergnate de 96 ans, qui donne à réfléchir sur les transformations de notre monde (voir la présentation de ce livre et le contact presse [ici](#) et la couverture [là](#)).

Catherine Levesque-Lecointre nous fait part de la parution du supplément de septembre-octobre de *Détente jardin* rédigé par elle et consacré à la petite faune du jardin avec plein de conseils pour bien l'accueillir et une interview de Marc Giraud ! Pour découvrir la couverture de ce magazine, c'est [ici](#).

Isabelle Vauconsant nous informe de la parution de son podcast. Se bogarre pour les abeilles avec Pollinis dans lequel elle donne la parole à Nicolas Laarman, délégué général de Pollinis (pour l'écouter, c'est [ici](#)).

Recontres

L'Institut Momentum tiendra son assemblée générale demain matin, samedi 14 septembre à Paris. Cet événement sera suivi d'un séminaire avec Raphael Stevens de 13h à 18h sur le thème *Dernières nouvelles du colapse : revue d'actualité scientifique*. Pour découvrir l'objet de ce séminaire, c'est [ici](#) et pour s'inscrire et/ou adhérer, c'est [là](#).

François Lassere nous invite à fêter la sortie de son livre *Facettines fascinantes de belles bêtes* (éd. Belin) à Paris le 3 octobre. Pour découvrir son invitation, c'est [ici](#), le communiqué de presse, c'est [là](#) et la couverture de son livre, c'est [là](#). Si vous souhaitez vous y rendre, n'oubliez pas de vous inscrire [ici](#).

Chantal Fradines nous informe que se tiendront les *Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres* le 24 octobre à Montgeron (91) dans le cadre de la journée européenne des allées d'arbres. Une journée organisée en partenariat avec l'association *Pelouse & Environnement* qui se déroulera le matin au pied des arbres et l'après-midi en salle. Plus d'info [ici](#).

Ministère du PAYSAGE

Actualités | Projets et territoires | Vie de la plateforme | Histoires et projets | Edition de l'Année | Vidéos | Accès

Partenaires institutionnels et partenaires

Les 3èmes Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres en Essonne

Actualités | Public et professionnels à 360° | Minis à votre disposition | Actualités de lecture



Les 3èmes Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres se dérouleront dans la ville de Montgeron (Essonne) les 24 et 25 octobre 2024. Cette journée sera un moment privilégié pour échanger sur les bonnes pratiques de la gestion des allées d'arbres, un domaine dans lequel nos villes, tout sur le plan écologique que social. Les

[Inscription](#)

FFP Fondation du Paysage

A propos | Actualités | Actions | Annuaire | Années | Contact presse

**Rencontres nationales**  
3èmes Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres

**3èmes Rencontres Nationales des acteurs des allées d'arbres** 

4 allées d'allées d'arbres à Montgeron – Et demain ?

**PROGRAMME**  
jeudi 24 octobre 2024 - 9h - 16h30

14h : à l'oral :  
12h : accès à la Réserve naturelle des 1000 arbustes  
10h 30 : accès à la forêt de Fontainebleau  
10h 30 : accès à la forêt de Fontainebleau  
10h 30 : accès à la forêt de Fontainebleau  
10h 30 : accès à la forêt de Fontainebleau

[Toutes les informations ici](#)

Publié le : 2 septembre 2024

ACTUALITÉS DU RÉSEAU PAYSAGE

NOUVELLE-AQUITAINE

**3èmes RENCONTRES DES ACTEURS DES ALLÉES D'ARBRES**

Les rencontres d'acteurs des allées d'arbres ont pour objectif de permettre aux propriétaires, gestionnaires, professionnels et citoyens engagés de partager leur expérience lors de visites de terrain puis en table.

Elles s'adressent aux gestionnaires des patrimoines urbains des routes départementales ou des voies urbaines, aux élus et propriétaires privés, et à tous ceux qui les accompagnent : experts en arboriculture, botanistes, zoologues, écologues, éducateurs, étudiants de voirie, services de l'Etat - DDT, DREAL, UICAP -, associations, et bien sûr aux entreprises de VRD et de paysage qui travaillent à proximité des arbres. C'est ce brossage qui en fait la richesse.

Pour cette 5ème édition, qui s'inscrit toujours dans le cadre de la Journée européenne des allées fixée quelques jours auparavant (le 20 octobre), nous vous invitons à Montgeron, au sud de Paris.

[Toutes les informations ici](#)

Publié le : 2 septembre 2024

Reseau Paysage Occitanie

Qui nous sommes ? | Agenda | Nos partenaires | Nos partenaires | Publications thématiques

**Agenda**

**3èmes Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres**

4 octobre 2024 - Montgeron (Essonne)

Les rencontres nationales s'effectueront dans le cadre de la Journée européenne des allées (20 octobre). Ces rencontres sont organisées en partenariat avec l'association *Pelouse & Environnement*, *Pelouse & Environnement* a été lauréate du prix des allées de *Stres & Momentum* en 2020 pour le travail conjoint effectué avec la commune pour la préservation de l'avenue de La Grange, un ensemble patrimonial exceptionnel que vous pourrez visiter cette occasion. Cette aventure particulière fait partie des "400 allées d'arbres sur la route des avenances" proposées par le journal *Le Monde* en 2022.

Il s'agit de débats au pied des arbres. Il sera question de stratégie, de gestion du patrimoine, de l'avenir de la route de la vallée d'Ussel, d'utilisation durable (VE...), Nigel Waller et Renaud Aymé, directeur de l'UICAP, seront accompagnés de leurs partenaires, Christelle Gobin, membre adjointe chargée de l'aménagement de la ville de Montgeron, Isabelle Michel-Le Paris, chargée de mission développement durable à la Ville, Eric Sordi et Liseau Gobin, du service Espaces verts, jardins et paysage du Conseil départemental de l'Essonne, Patrick Bujon, de l'Agence de l'eau.

Agenda : [ici](#)

[Inscription à cet événement](#)

Poster

Partenaires

3èmes Rencontres Nationales des acteurs des allées d'arbres

4 allées d'allées d'arbres à Montgeron – Et demain ?

**PROGRAMME**  
jeudi 24 octobre 2024 - 9h - 16h30

14h : à l'oral :  
12h : accès à la Réserve naturelle des 1000 arbustes  
10h 30 : accès à la forêt de Fontainebleau  
10h 30 : accès à la forêt de Fontainebleau  
10h 30 : accès à la forêt de Fontainebleau  
10h 30 : accès à la forêt de Fontainebleau

[Toutes les informations ici](#)

Publié le : 2 septembre 2024

**IDRRIM**

PARTAGER LA PAGE

**Événements IDRRIM**

**Webinaire : Présentation du guide "Bruit de roulement - État de l'art et recommandations"**

Ce webinaire s'est appuyé sur le [guide "Bruit de roulement - État de l'art et recommandations"](#) publié en mai 2020.

Au programme :

- Introduction : présentation du Sous-Groupe Bruit du GHCDR
- Éléments de contexte sur le bruit routier
- Phénomènes et Solutions
- Réglementation et Outils
- Retour d'expérience des maîtres d'ouvrage

> [S'inscrire au webinaire du 12 novembre](#)

**OCTOBRE 2024**

**Actualités**

**3èmes Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres**

ALÉES AVENUES AVENIR - labellisé d'avenir organise, le 24 octobre 2024, avec l'association [Pépinière à l'Environnement](#), les 3èmes Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres.

Cette journée, qui se classe dans les événements autour de la Journée européenne des allées d'arbres (20 octobre), est l'occasion d'échanger entre participants d'horizons différents sur les bonnes pratiques et les difficultés liées à la gestion des allées d'arbres.

Elle s'adresse aux gestionnaires d'allées d'arbres, paysagistes, expert en arboriculture ornementale, arboriste-grimpeur, entrepreneur du paysage ou de VRD, élu, instructeur à la DGT...

> [Programme et inscription](#)

**Nature En Ville**

Renouveler et valoriser le patrimoine urbain

**S'INSPIRER** **S'ENGAGER** **AGIR**

Accueil [Tout l'agenda](#) [Rencontres d'acteurs des allées d'arbres](#)

**Rencontres d'acteurs des allées d'arbres**

24 octobre 2024

Organisées par ALÉES AVENUES AVENIR - labellisé d'avenir et brise-soleil et environnement, les rencontres d'acteurs des allées d'arbres ont pour objectif de permettre aux propriétaires, gestionnaires, professionnels et citoyens engagés de partager leur expérience lors de visites de terrain plus en selle.

Des échanges sur les gestionnaires des patrimoines à l'heure des routes départementales, vu des voies urbaines, aux élus et propriétaires privés, et à ceux ceux qui les accompagnent : experts en arboriculture, arboristes, paysagistes, érégologues, humaux éléveurs de vigne, services de l'Etat - DDT, DREAL, UICP - associations, et bien sûr aux entreprises de VRD et de paysage qui travaillent à proximité des arbres. C'est ce brassage qui en fait la richesse.

Cette 3<sup>e</sup> édition, qui s'inscrit toujours dans le cadre de la Journée européenne des allées d'arbres quelques jours auparavant (le 20 octobre), aura lieu à Montgeron, au sud de Paris le 24 octobre.

**COORDONNÉES**

Montgeron, 91100

**OCTOBRE 2024**

**Qualiarbre® NEWSLETTER**

**DATES À RETENIR**

- 24/10/2024 : 3èmes Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres - Essonne Montgeron
- 12/11/2024 : Colloque annuel du LabEx ARBRES au Centre INRAE de Chambourcy
- 19 ou 20/11/2024 : Le Salon de la biodiversité et du génie écologique, première édition
- 18 ou 20/06/2025 Forêtrop à Montfort
- 26 et 27/06/2025 : Colloque Qualiarbre à Nîmes - L'arbre au cœur des enjeux climatiques

**Qualiarbre : le réseau des arboristes élagueurs certifiés**

Après un rapide coup d'œil à l'actualité du réseau ce mois-ci, cette newsletter fait un point sur le crédit d'impôt.

En deuxième partie retrouvez un focus sur la collybie. Si pour finir, nous faisons sur la biodiversité n'oubliez cette fois à un petit ouvrage du jardin : le Mésange.

**Si services à la personne**

**Social : Point sur le crédit d'impôt**

Focu sur les interventions qui peuvent être soumises au crédit d'impôt.

**Qualiarbre ZOOM SUR...**

C'est la saison des champignons, certains sont bons pour les arbres mais pas tous. On fait le point sur la collybie.

ACTUALITÉS

MONTGERON (ESSENNE)

## LES ACTEURS DES ALLÉES D'ARBRES SE RENCONTRENT SUR UN SITE D'EXCEPTION

Les troisièmes « Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres », organisées par l'association Allées-Avenues Allées d'avenir, en partenariat avec l'association Pelouse & Environnement, se sont déroulées le jeudi 24 octobre à Montgeron (Essonne). La visite d'une allée d'exception nommée « la Pelouse » a donné un cadre exemplaire et enrichissant pour les échanges entre les participants.

**A**près Toulouse en 2022 et Châlons-en-Champagne (Marne) en 2023, les acteurs des allées d'arbres se sont retrouvés à Montgeron, dans l'Essonne, à quelques jours de la Journée européenne des allées d'arbres, qui se déroule chaque année le 20 octobre. « Ces rencontres sont une occasion pour tous les acteurs concernés par les allées d'arbres – propriétaires publics ou privés, professionnels de l'arbre, administrations, citoyens – de partager leur expérience en matière de gestion, de protection, de renouvellement ou de mise en valeur de ce patrimoine paysager, culturel et environnemental spécifique, si précieux pour les villes », précise Chantal Pradines, déléguée générale de l'association Allées-Avenues Allées d'avenir et présidente du prix des Allées d'arbres porté par l'association Sites & Monuments (voir notre encadré p. 20).

### Réfléchir à l'évolution des pratiques

L'intérêt de cette manifestation tient dans les échanges multidisciplinaires et pluripartenaires s'appuyant sur des exemples concrets. À ce titre, le lieu de ces troisièmes rencontres n'a pas été choisi par hasard. La commune de Montgeron possède une allée magistrale, l'avenue De la Grange, baptisée « la Pelouse » par les habitants. Au cours de la matinée sur le terrain, les participants ont pu non seulement s'imprégner de l'ambiance de ce site d'exception, mais aussi échanger sur l'évolution des pratiques de gestion pour concilier usages récréatifs, préservation et renouvellement du patrimoine arboré, et protection de la biodiversité associée au site (développement de la gestion différenciée, installation de nichoirs, taille raisonnée des arbres et des arbustes, préservation des racines durant les travaux, choix des essences de remplacement...). L'après-midi, les interventions en salle ont principalement permis de revenir sur les clés de la réussite ayant contribué au maintien de cette allée, et de lancer officiellement une convention tripartite associant le département de l'Essonne, la ville de Montgeron et l'association Pelouse & Environnement.

### Un patrimoine unique à protéger

« La Pelouse » s'étire sur 1,4 km et se compose d'un double alignement (625 arbres au total) de part et d'autre d'une vaste pelouse de près de 5 ha. Crée en 1698 pour relier la forêt domaniale de Sénart et le domaine seigneurial local, elle constitue l'une des rares allées de ce type encore intactes en Ile-de-France. Sa préservation est sans



Vue de « la Pelouse » (avenue de la Grange), une allée majestueuse qui fut royale et seigneuriale au XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle est aujourd'hui un lieu de promenade très apprécié.



Un double alignement d'arbres délimite la pelouse centrale de l'ancienne allée royale.

contesté à mettre en lien avec son statut particulier : dès 1918, elle fut vendue par ses propriétaires à la ville, avec un cahier des charges contraignant dont la commune se doit d'être garante à perpétuité.



Celui-ci stipule notamment que l'avenue doit conserver son aspect original et sa fonction, à savoir une double allée d'arbres destinée uniquement à la promenade piétonne (pas d'allées transversales, pas de voies cyclables ou destinées à la circulation automobile). Depuis 1992, l'association citoyenne Pelouse & Environnement œuvre pour le maintien de cet engagement, la mise en valeur du site et de son histoire remarquable, la qualité de l'espace urbain dans lequel l'allée s'inscrit et, plus largement, pour la préservation de la nature en ville. Son travail, mené en partenariat avec la ville et les acteurs locaux, a notamment contribué à réactiver les conditions du contrat, quelque



Les acteurs de la convention tripartite avec, de gauche à droite : Nigel Wells, président de l'association Pelouse & Environnement, Guy Crosnier, président délégué chargé de la ruralité, de l'agriculture et de l'alimentation au conseil départemental de l'Essonne, et Sylvie Carillon, maire de Montgeron.



peu écorné au fil des décennies, et à classer l'allée comme « espace vert protégé » dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la ville en 2013. En 2015, la collectivité et l'association ont signé la « charte de la Pelouse » afin d'officialiser le partenariat entre les deux parties et de réitérer de façon solennelle l'engagement de la municipalité de respecter la relation instituée par le contrat de vente de 1918. En 2016, date de création du prix des Allées d'arbres, Pelouse & Environnement a été primée pour ses actions. En 2020, l'association a contribué à faire labelliser l'allée « Ensemble arboré remarquable » par l'association ARBRES. En 2020-2021, dans le cadre de la nouvelle révision du PLU, elle a participé à la rédaction d'une « charte de l'arbre » communale incluant le barème de l'arbre VIE/BED<sup>(1)</sup>, qui permet d'évaluer la valeur d'aménité d'un arbre et les indemnités en cas de dégâts.

Connecté à « la Pelouse », l'actuel lycée Rosa-Parks de Montgeron est installé sur l'ancien domaine seigneurial de la commune. Créé en 1946, l'établissement était à l'origine une annexe du lycée parisien Henri-IV.



Au niveau de l'extrémité sud de la Pelouse, la lisière d'arbres fait la jonction avec la forêt de Sénart.

### Un nouveau partenariat pour l'avenir

« L'ampleur et la complexité de la gestion d'un ensemble de plus de 600 arbres en constante évolution, dans un environnement préservé mais soumis à des contraintes fortes (changement climatique, fréquentation, pression urbaine...), ont poussé l'association à proposer d'élargir les coopérations pour renforcer les compétences et approfondir l'engagement de 1918, à savoir conserver aux Montgeronnais la jouissance d'une avenue qui allie l'harmonie d'une colonnade végétale à la tranquillité d'un havre naturel au cœur de la ville, restée jusqu'à ce jour un espace de rencontre pour tous », souligne Nigel Wells, président de l'association Pelouse & Environnement. Fruit de cette réflexion, une nouvelle convention tripartite entre Pelouse & Environnement, la commune de Montgeron et le département de l'Essonne a été signée officiellement lors de ces rencontres. Elle a pour objet de renforcer le partenariat existant, d'élargir et de partager les connaissances autour des arbres et des allées, et de créer une base de données et de suivi pour chaque arbre. La convention fixe également l'objectif de suivre et d'entretenir le patrimoine arboré de la façon la plus adéquate possible en tenant compte des enjeux et connaissances actuels, d'améliorer la qualité paysagère du site et, enfin, de développer les actions de sensibilisation, de formation, de communication et de participation autour de l'allée. Le caractère remarquable de cette allée tient, d'une part, dans ses atouts paysagers et environnementaux, son intérêt patrimonial, culturel et historique, et, d'autre part, dans la capacité qu'ont eue les acteurs locaux à s'adapter aux nouveaux usages et enjeux, sans remettre en



Cette affiche élaborée par l'association Pelouse & Environnement a pour vocation de sensibiliser les habitants à la valeur d'aménité des arbres et à la nécessité de les protéger, notamment pendant des travaux.

### UN PRIX POUR LES ALLÉES D'ARBRES

Créé en 2016, le prix Allées d'arbres a pour vocation d'encourager et de promouvoir chaque année des actions exemplaires de préservation, de gestion ou de (re)création d'allées d'arbres. Publiques ou privées, citadines ou rurales, plantées le long de routes, de rues, de chemins ou de canaux, les allées constituent en effet une part importante de notre patrimoine paysager, aujourd'hui de plus en plus menacé. Le prix est ouvert à un large public : collectivités territoriales, particuliers, professionnels et associations. Les lauréats sont sélectionnés au printemps par un jury composé de représentants du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, qui soutiennent ce prix, de personnalités qualifiées et d'un représentant de l'association Sites & Monuments. La remise de cette récompense a lieu à l'automne lors du Salon international du patrimoine culturel, qui se tient au Carrousel du Louvre, à Paris. Informations sur [www.sitesetmonuments.org](http://www.sitesetmonuments.org) (rubrique « concours »)

cause la continuité de la structure et de la perspective. « Au-delà de toute considération paysagère, patrimoniale ou environnementale, indéniable, la Pelouse est un lieu de vie, d'identité et de fierté pour tous les habitants », a ainsi conclu Sylvie Carillon, maire de Montgeron.

### Un itinéraire culturel européen des allées d'arbres

Durant la clôture de ces rencontres, Chantal Pradines a évoqué le projet de créer un itinéraire culturel européen des allées d'arbres. Ce label attribué par le Conseil de l'Europe serait décerné à des parcours ou à des ensembles culturels reconnus pour leur intérêt dans la valorisation de l'histoire, du patrimoine et de la mémoire européenne. Il permettrait de rendre visible et de valoriser l'identité culturelle commune des citoyens européens, de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine européen (culturel, paysager, naturel...) ou encore d'offrir de nouvelles possibilités d'épanouissement par le tourisme culturel. Cet itinéraire culturel devrait être actif dans cinq domaines : scientifique (approche interdisciplinaire), patrimoine, éducation, création, tourisme et développement durable. « Les allées d'arbres coexistent toutes les cases et disposent de convergences avec d'autres itinéraires culturels européens, comme celui des jardins historiques, des cimetières, des villes thermales historiques..., précise Chantal Pradines. Ce serait une belle opportunité de mettre en valeur toutes les aménités de ces structures végétales, sans oublier leur beauté ! »

■ Yael Haddad

■ Voir notre article détaillé sur ce barème paru dans Matériel et Paysage n° 183, mai 2023, p. 24.

### POUR EN SAVOIR +

Site de l'association Allées-Avenues Allées d'avenir : [www.allées-avenues.eu](http://www.allées-avenues.eu)

Consultation du mémento sur la protection des allées d'arbres, disponible en ligne au format PDF : [www.allées-avenues.eu/memento](http://www.allées-avenues.eu/memento)